



PLAN DE TRANSFERT REGIONAL GRAND EST

2022 - 2026



Septembre 2022

Le Contexte

Les actions déjà entreprises par l'ensemble des acteurs agricoles du Grand Est contribuent à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans la Région.

A l'occasion d'un bilan à mi-parcours de la Feuille de route Ecophyto (juin 2022), il est apparu que :

- La production de références sur les pratiques et systèmes économes en produits phytosanitaires est assurée sur tous les territoires, par de nombreux acteurs de la R&D et mise en valeur à l'occasion d'actions de communication.
- Les nombreux sites DEPHY EXPE sur notre territoire (fig 1), couvrant toutes les filières (Grandes Cultures Polyculture-Élevage, Viticulture, Arboriculture, Maraichage, Horticulture et Pépiniériste), sont des supports d'innovation et d'échanges pour une meilleure appropriation de techniques et de nouvelles règles de décision.
- Les études d'impact des produits phytosanitaires sur la qualité des eaux, la biodiversité et la qualité de l'air participent à la déclinaison territoriale du Plan Ecophyto en affinant nos connaissances sur les enjeux locaux.
- L'accompagnement individuel et collectif sur des zones à enjeu (captages, Bassin versant...) participe au transfert des pratiques chez les producteurs.
- Les actions de transfert déjà entreprises par les Réseaux de fermes DEPHY ont touché presque 7000 personnes en 2021.
- Les Résultats obtenus en termes de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les exploitations engagées dans des collectifs agroécologiques (CATAE) sont sources d'inspiration et constituent une base plus que solide pour accompagner l'ensemble des producteurs du Grand Est dans la transition agroécologique, et plus particulièrement dans la réduction de l'usage de produits phytosanitaires. Les groupes DEPHY FERME (fig 2) ont réduit, toutes filières confondues, l'utilisation des phytos de 38%. Quant aux groupes Ecophyto 30 000 en cultures assolées, ils ont baissé leurs IFT de 22% en 3 ans (fig 3).

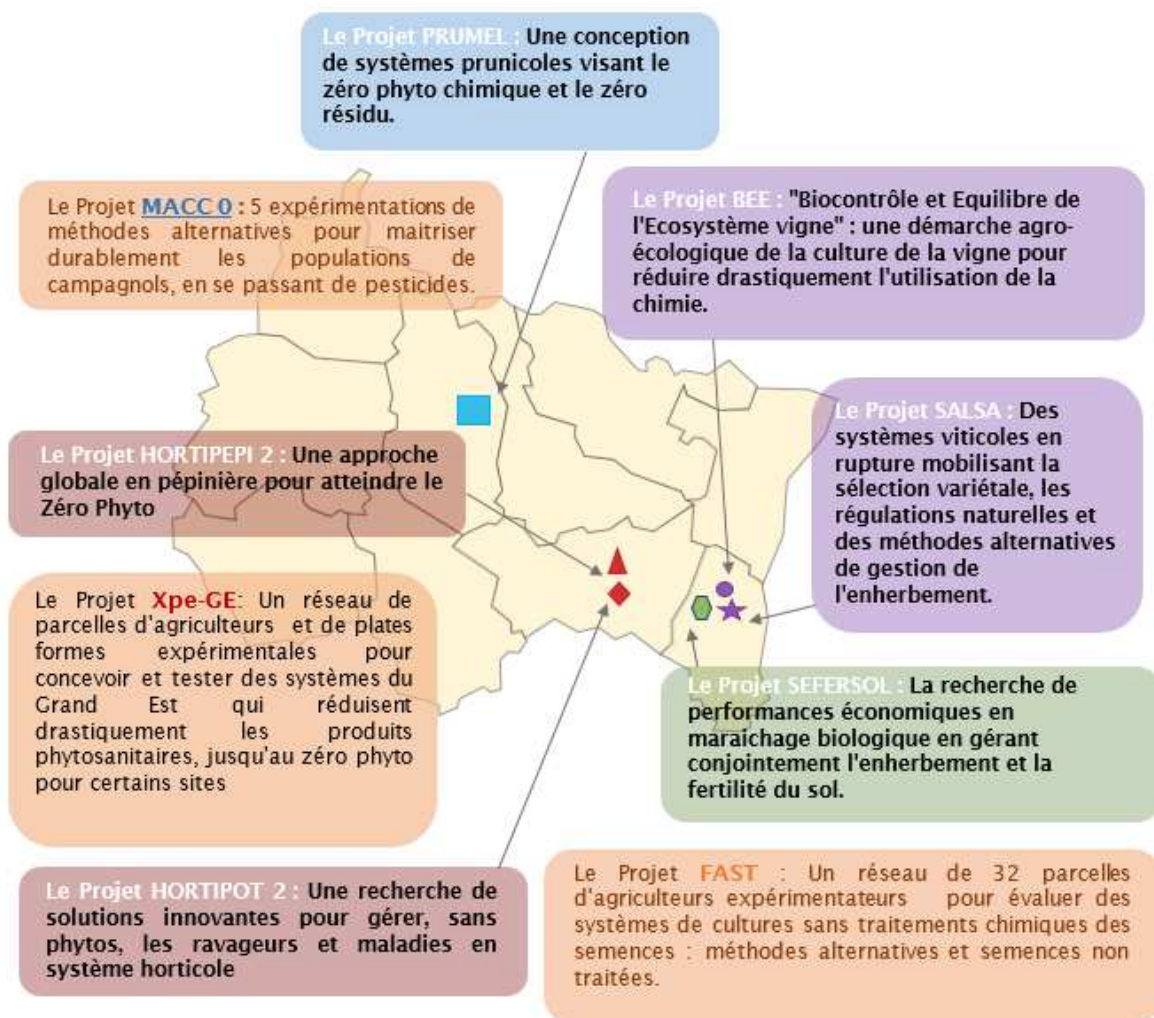


Figure 1

La présentation des projets est disponible est disponible sur [EcophytoPIC](https://ecophytoPIC.fr)

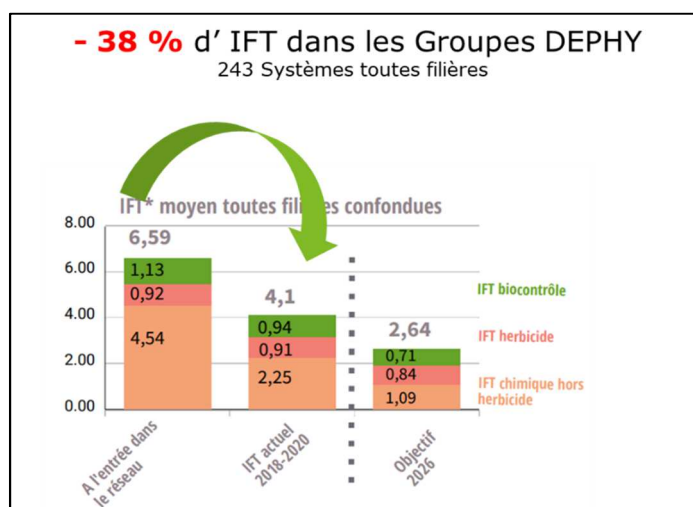


Figure 2

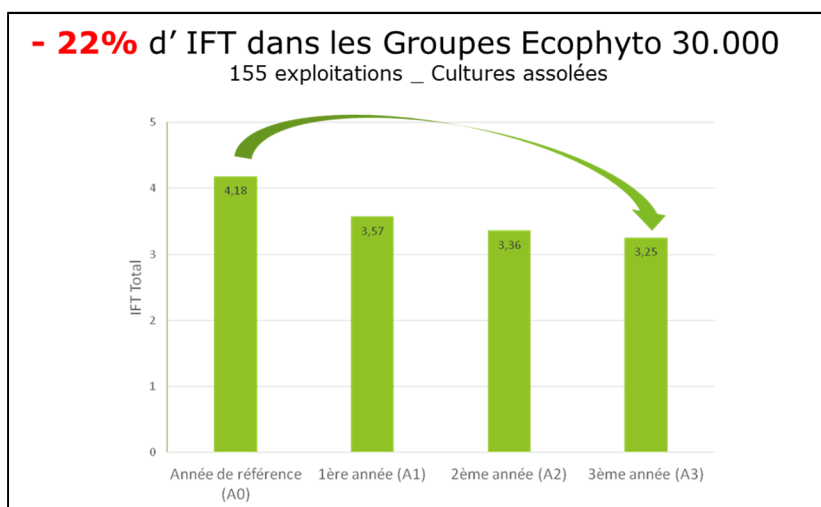


Figure 3

Il est également apparu que pour « massifier » les changements de pratiques il est important :

- De ne pas se limiter aux stratégies de diffusion mais d'aller jusqu'à l'utilisation des acquis (fig 4) ;
- Que le public cible se sente concerné : Des **approches territoriales et/ou thématiques** permettent de répondre aux enjeux des producteurs dans leur contexte ;
- Que les **interactions** entre « producteurs de connaissances », « diffuseurs » et « utilisateurs » soient nombreuses, s'inscrivent dans la durée et permettent une « coévolution » ;
- Que des **partenariats** soient construits pour enrichir les connaissances et les approches et gagner en visibilité.

Les 7 « étapes » du transfert

Stratégies de diffusion
rendre compréhensibles
et accessibles les
nouvelles connaissances

Stratégies d'appropriation
faciliter l'intégration et
l'application des connaissances
dans un contexte donné

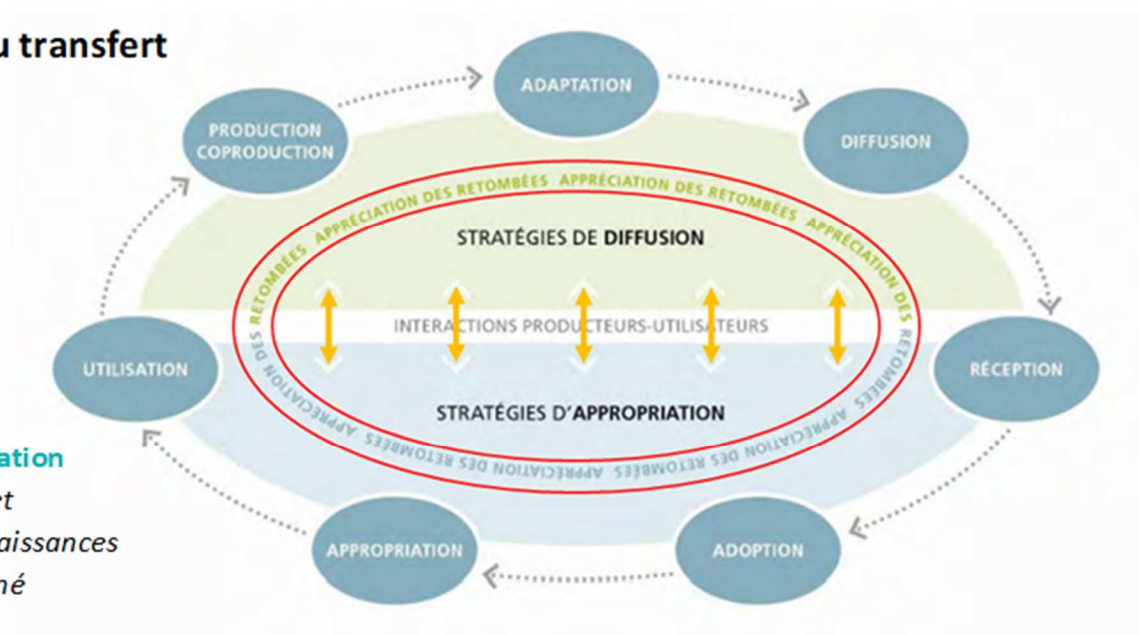


Figure 4

Source : Animer un processus de transfert des connaissances, Bilan des connaissances et outil d'animation. Institut national de santé publique du Québec, 2009.

Le Plan de Transfert Régional Grand Est

Ce Plan de transfert a été construit suite à :

- La consultation, de mai à septembre 2022, des acteurs agricoles (*Chambres départementales d'Agriculture, Arvalis Institut du végétal, Terres Inovia, Institut Technique de la Betterave, Comités Interprofessionnels CIVC et CIVA, FRCUMA, FREDON, réseau des coopératives et des négoce, l'AREFE, ASTREDHOR, Planète Légumes*) dans le cadre d'un bilan à mi-parcours de la mise en place de la [Feuille de Route régionale Ecophyto](#) rédigée en 2019 ;
- Des ateliers de réflexions (mars à juin 2022) menés avec les Ingénieurs territoriaux et les Ingénieurs Réseaux DEPHY FERME⁽¹⁾ ;
- L'analyse partagée des 21 Plans de transfert individuels des groupes DEPHY FERME déposés à l'occasion du renouvellement du Réseau pour la période 2022 -2026.

Il a été rédigé par la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, dans le cadre de ses missions d'animation régionale du plan Ecophyto et de coordination de la capitalisation des travaux issus des CATAE, sous l'égide de la DRAAF/SRAL Grand Est.

Les finalités

- Disposer d'un cadre pour nos actions
- Insuffler des partenariats
- Accompagner une dynamique des collectifs
- Etre complémentaire aux Plans de transfert individuels DEPHY

Pour massifier la transition agro écologique en Grand Est

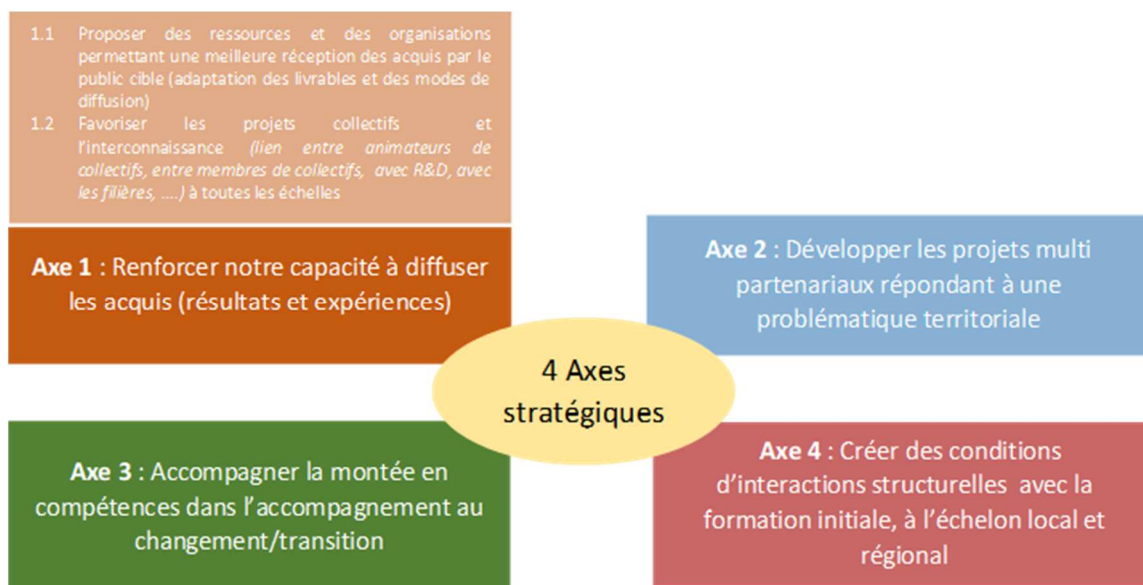
Les cibles et les liens à consolider

- Collectifs d'agriculteurs (CATAE)
- Agriculteurs hors CATAE
- Conseillers
- Filières amont et aval
- Acteurs de l'IRD en Région (*Instituts techniques, stations d'expérimentations, Recherche,*)
- Formation initiale (*formateurs, apprenants, fermes des lycées,...*) et continue

La nature des connaissances à transférer

- Les pratiques agro-écologiques et les systèmes de cultures économes en Phytos
- Les pratiques et aménagements réduisant les impacts des phytos sur la qualité de l'eau, de l'air, des sols et la biodiversité
- Les méthodologies d'accompagnement individuel et collectif permettant l'appropriation de nouvelles techniques
- Les outils d'évaluation multicritère pertinents dans le cadre d'une transition agro-écologique vers la multi performance

⁽¹⁾ Les groupes DEPHY FERME, pour la période 2022-2026, sont portés par : l'AREFE, Bio en Grand Est, La Chambre d'agriculture d'Alsace, la Chambre d'agriculture de la Marne, la Chambre d'agriculture de la Meuse, la Chambre d'agriculture de Moselle, la Chambre d'agriculture de l'Aube, la Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle, la Chambre d'agriculture des Ardennes, la Chambre d'agriculture des Vosges, le CIVAM de l'Oasis, Est Horticole, la FREDON Grand Est et Planète Légumes.



Le Plan de Transfert Régional est en cohérence avec la Feuille de Route IRD en Région.

La mise en œuvre de ce Plan de Transfert fera l'objet d'un suivi dans le cadre d'une comitologie à formaliser.

De nombreuses actions de transfert ont déjà été effectuées et des projets sont déjà en cours. Ils s'inscrivent dans les axes définis dans ce Plan de Transfert Régional. D'autres types de projets sont à l'état de réflexion. Un panorama (non exhaustif) est présenté en Annexe 1.

Contacts Grand Est



Chambre Régionale d'agriculture Grand Est

Véronique LAUDINOT
 Veronique.laudinot@grandest.chambagri.fr
 Animatrice régionale Ecophyto



DRAAF Grand Est

Sophie SANSON
 Sophie.sanson@agriculture.gouv.fr
 Cheffe de Pôle Ecophyto

Annexes

ANNEXE 1 : Panorama (non exhaustif) d'actions réalisées et de projets s'inscrivant dans le Plan de Transfert Régional.

Constats et principes sous-jacents	Exemples d'actions réalisées ou en projet.
<p>Axe 1 : Renforcer notre capacité à diffuser les acquis (résultats et expériences)</p> <p>1.1 Proposer des ressources et des organisations permettant une meilleure réception des acquis par le public cible (adaptation des livrables et des modes de diffusion)</p> <p>1.2 Favoriser les projets collectifs et l'interconnaissance (lien entre animateurs de collectifs, entre membres de collectifs, avec R&D, avec les filières,) à</p>	<p>Les formats doivent être adaptés au public et au thème. Une organisation régionale multipartenaire de diffusion des actions permet une plus grande visibilité. L'utilisation de relais (formateurs, conseillers, journalistes, autres,...) permet de massifier la transmission.</p> <p>L'accompagnement collectif est facteur de réussite dans l'appropriation des connaissances (techniques et méthodologiques).</p> <p>L'interconnaissance est indispensable pour partager les connaissances.</p> <p>Journées Techniques et Portes Ouvertes Ateliers de co-conception et formats interactifs. DephyTour et RAP (Rencontres Alternatives Phytos) Newsletter Ecophyto, Pages Facebook, Gazette d'Informations, Guides Méthodes alternatives Grand Est Création de formats spécifiques pour les formateurs Certiphyto, les conseillers réalisant des CSP,</p>
<p>Axe 2 : Développer les projets multi partenariaux répondant à une problématique territoriale</p>	<p>Une nouvelle connaissance ne pourra faire l'objet d'une appropriation que si elle est adaptée au contexte de l'utilisateur.</p> <p>Une approche territoriale et/ou thématique permet de définir le Principe Commun indispensable à un projet collectif cohérent.</p> <p>Actions de transfert permettant de fédérer un CATiAE, les agriculteurs hors CATiAE, et d'autres acteurs locaux (prestataire, collectivité, acteurs de la R&D et des filières,...) autour d'un thème technique (ex : désherbage mécanique), de la mise en place d'aménagements (biodiversité ou réduction d'impact), ou d'une valorisation filière BNI.</p> <p>Des liens sont à créer ou à consolider avec les PAT, les PSE et les captages.</p>
<p>Axe 3 : Accompagner la montée en compétences dans l'accompagnement au changement/transition</p>	<p>L'accompagnement au changement nécessite des outils, méthodes et postures spécifiques de la part du conseiller/animateur et/ou formateur</p> <p>Diffusion des acquis des Projets NEFERTITI, des Casdar « Conseillers Demain » et « Changer »</p> <p>Partage de méthodologies d'accompagnement (DEPHY)</p> <p>Les formats sont variés : Webinaires, journées d'échanges et de partages d'expériences entre animateurs et conseillers, formations spécifiques,.....</p>
<p>Axe 4 : Créer des conditions d'interactions structurelles avec la formation initiale, à l'échelon local et régional</p>	<p>La nature et la fréquence des interactions actuelles avec l'enseignement agricole, notamment les liens entre les groupes DEPHY et les EPL, sont variables et conjoncturelles.</p> <p>La mise en place d'actions structurelles permettra de toucher « autrement » les acteurs de la formation initiale (EPL, IUT, ENSAIA,.....)</p> <p>Co-construction de modules d'enseignement en incluant des CATiAE en tant que supports pédagogiques.</p> <p>Mise à disposition de supports/formats spécifiques.</p> <p>Lettre d'information ciblée sur les actualités en Région</p> <p>Création d'événements récurrents</p>